

# L'ÉOLOIS

GAZETTE MUNICIPALE N°3 - 2019

Germignenville (E.-et-L.) — Château de Cambray



**Le château de Cambray**  
entre 1925 et 1935

## COMMUNE NOUVELLE

Depuis le 1er janvier 2019,

**la commune d'ÉOLE EN BEUCE**

est composée des communes déléguées de :

**BAIGNOLET**

**FAINS LA FOLIE**

**GERMIGNONVILLE**

**VIABON**

**VILLEAU**



Christelle Ponthieux

## Le service administratif

**Christine** et **Christelle** se répartissent tout le service administratif à la **mairie d'Éole en Beauce à Viabon**.

**Christine** va également à la mairie annexe de **Villeau**.

**Christelle** est chargée des mairies annexes de **Baignolet, Fains la Folie et Germignonville**.

Les horaires d'ouverture de la mairie et des mairies annexes ont été révisés. Vous les trouverez au dos de notre gazette municipale.

Ces **nouveaux horaires** vous permettent d'avoir **accès au service administratif tous les jours** de la semaine.



Christine Chenet

## Le service technique

**Bruno, Jacky, Jean-Luc, Maxence et Nathalie** assurent l'entretien et le fleurissement de l'ensemble de notre commune.



Jacky Bonhomme



Jean-Luc Lhoste



Maxence Saulnier



Nathalie Van der Stuyft



Bruno Gorau



Patrick Bru

Au 1er juillet 2018, Patrick BRU a fait valoir ses droits à la retraite. Cela faisait maintenant 9 ans qu'il travaillait pour la commune de Baignolet.

### Bon à savoir sur Éole en Beauce ...

- **1.263 Éoloises et Éolois** d'après la base de la population légale au 1er janvier 2018
- **102,86 km<sup>2</sup>** de superficie
- **1 mairie** : à Viabon et **4 mairies annexes** à Baignolet, Fains la Folie, Germignonville et Villeau
- **6 clochers** : église Saint-Sébastien de **Baignolet**, église Saint-Julien de **Fains la Folie**, église Saint-Pierre de **Germignonville**, église Saint-Jacques de **La Folie Herbault**, église Saint-Martin de **Viabon** et église Saint-Jean de **Villeau**
- **3 dolmens**

- **34 villages, hameaux et fermes seules** : Aminoiville, Auffains, Baignolet, Bessay, Bisseau, Brainville, Cambray, Canonvilliers, Éranville, Fains la Folie, Germignonville, Grandvilliers, La Chardonnière, La Folie Herbault, Lansainvilliers, Le Moulin Guénier, Les Petites Bordes, L'Herbecière, Lutz, Marasson, Martainville, Mellay, Morais, Ohé, Perthuis, Reverseaux, Saint Léonard, Sevestreville, Teillay, Tilleau, Tortois, Toulifault, Viabon et Villeau
- **2 codes postaux** : **28140** pour la commune historique de Germignonville et **28150** pour Baignolet, Fains la Folie, Viabon, Villeau



Chères Éoloises et chers Éolois,

2019 une nouvelle étape pour notre commune d'ÉOLE EN BEAUCE, la commune de VILLEAU nous a rejoint depuis le 1er janvier. Notre nouvelle commune d'ÉOLE EN BEAUCE est constituée maintenant des communes de Baignolet, Fains la Folie, Germignonville, Viabon et Villeau, nous rassemblons maintenant 1.263 habitants sur un territoire de 102,86 km<sup>2</sup>.

Avec mes collègues Michèle Legrand, Jean-François Robert et Marc Vinchon nous accueillons chaleureusement Philippe Lirochon, Maire délégué de Villeau. Ensemble, avec le concours des adjoints et le soutien des conseillers municipaux, grâce à cette fusion, au maintien et à l'augmentation de nos dotations, nous allons pouvoir poursuivre l'entretien de notre patrimoine communal, continuer à l'amélioration de nos services et de notre cadre de vie afin de rendre notre commune toujours plus accueillante.

Nous souhaitons la bienvenue aux habitants de Villeau mais également aux nouveaux habitants qui ont souhaité venir s'installer dans notre commune, nous les encourageons à découvrir nos diverses associations pour une bonne insertion et dans une ambiance sympathique.

Nous sommes aujourd'hui en nouvelle commune, je vous rappelle que nos communes d'origine restent commune déléguée avec des compétences de police, d'état civil et d'urbanisme. Ainsi dans chacune des communes, nous maintenons des permanences. Deux secrétaires, Christine CHENET et Christelle PONTHEUX se partageront ces permanences. Cependant, en situation d'urgence elles sont joignables dans l'ensemble des communes et pratiquement tous les jours. Vous trouverez dans ce bulletin un calendrier des permanences.

En ce qui concerne nos projets, tout d'abord je précise que l'année 2018 restera marquée par la réalisation de travaux très importants, environ 1.000.000 € TTC, concernant surtout la réfection totale des réseaux d'eau potable de Baignolet et de Viabon, la dissimulation des réseaux électrique, télécom et d'éclairage public sur Fains la Folie, la réfection d'une partie du clocher de Baignolet et des travaux concernant les menuiseries et de l'isolation dans l'ensemble de nos communes.

Pour 2019 nous terminerons ces travaux, puis nous aurons un programme d'investissement beaucoup plus modeste, mais indispensable pour l'entretien de notre patrimoine et de la voirie.

Je veux remercier chaleureusement nos secrétaires Christine Chenet et Christelle Ponthieux pour leur travail qui sera à nouveau un peu plus compliqué cette année suite à cette nouvelle fusion. Je les remercie également pour la qualité de l'accueil qu'elles vous réservent lors de vos visites.

Remercier également toute notre équipe technique Jean Luc Lhoste, Nathalie Van der Stuyft, Maxence Saulnier, Bruno Gorau et Jacky Bonhomme. C'est aujourd'hui 5 bourgs, 14 hameaux et 15 fermes avec de très importantes surfaces à entretenir, un grand merci à tous.

Pour terminer, suite à tous ces mouvements sociaux très importants et inquiétants que nous connaissons actuellement je souhaite pour 2019 que nos dirigeants nous conduisent à retrouver une stabilité politique, qu'ils témoignent de la considération à tous nos corps intermédiaires et qu'ils prennent toutes les mesures indispensables pour redynamiser un développement économique fort et créateur d'emplois afin de redonner confiance à tous nos concitoyens.

Chers administrés, je vous adresse à nouveau tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour vos projets familiaux et professionnels, une excellente année 2019 pour vous et vos proches.

Bonne lecture.

• Nouvelle Commune  
▶ p.5

• Travaux - Investissements  
▶ p.6-7

• Urbanisme Démarches administratives  
▶ p.9

• Informations pratiques Habitat : OPAH  
▶ p.10-11

• Zoom 15 ans déjà !  
▶ p.12-13

• Rétrospectives 2018  
▶ p.14-17

• Portrait Le Château de Cambray  
▶ p.20-21





**Marc Vinchon**  
Maire délégué de Baignolet

Chères Éoloises, Chers Éolois,  
J'écrivais l'an passé : "Nous avons besoin de grandir". Je ne pensais pas le mot "agrandissement" : Bienvenue à Villeau et à ses habitants.  
Cette troisième année fut l'année des grands travaux à Baignolet :  
- grands par la longueur, tout le réseau d'eau a été remis à neuf, après plus de 70 ans de service ;  
- grands par la hauteur, la toiture du clocher côté Sud a été remis à neuf.  
D'autres travaux, deux fenêtres et une porte ont été remplacées à la mairie, côté cour de la salle polyvalente. Le parking sera goudronné en 2019.  
Dans le cadre de la Communauté de Communes Coeur de Beauce, l'interconnexion d'eau potable pour Baignolet avance, les études de sol sont en cours.  
J'ai une pensée pour Gilbert LANDEAU, conseiller municipal de Baignolet de mars 1965 à mars 2001, qui nous a quitté en 2018. Je remercie Patrick BRU qui a pris au 30 juin 2018 une retraite à temps plein !!!  
Je souhaite un très belle année 2019 à chacune et à chacun d'entre vous.



**Michèle Legrand**  
Maire déléguée de Germignonville

Mesdames, Messieurs,  
Une situation d'extrême tension sociétale traverse notre pays, espérons que 2019 soit une année de réconciliation nationale entre « ceux d'en haut » et « ceux qui peinent dans la vie ».  
Ce début d'année est particulièrement le moment de dire un grand merci à nos employés communaux et nos secrétaires qui ne ménagent pas leurs efforts et leur temps. Nous avons d'ailleurs obtenu le 3ème prix départemental du village fleuri.  
Merci également à nos associations qui se démènent pour proposer des activités et faire vivre nos villages d'Éole en Beauce.  
Un merci chaleureux aux personnes agriculteurs ou pas qui œuvrent bénévolement en donnant de leur temps.  
Et je termine en souhaitant la bienvenue aux habitants de notre nouvelle commune déléguée Villeau.  
C'est avec un certain optimisme que je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, bonheur, réussite et sérénité pour vous et vos proches.



**Jean-François Robert**  
Maire délégué de Viabon

Chers Éolois et chères Éoloises,  
Après une année 2018 riche en activités à travers les travaux sur la commune d'Éole en Beauce, nous sommes maintenant bien ancrés en 2019.  
Pour Viabon, nous allons prochainement acter la réception définitive des travaux d'eau potable pour le bourg.  
- **2019** : les communes historiques de Fains-la-Folie et Villeau seront raccordées à l'interconnexion pour une meilleure sécurité d'approvisionnement via notre Communauté de Communes au cours du second semestre.  
- **2019 à 2021** : réalisation des travaux pour accéder à la fibre optique.  
- **2021** : la fibre optique pourra être accessible pour chaque foyer de notre commune grâce à de gros investissements du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Coeur de Beauce.  
Cette année, la cérémonie de vœux a eu lieu à Germignonville et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous renouveler mes vœux.



**Philippe Lirochon**  
Maire délégué de Villeau

Mesdames, Messieurs, Éoloises et Éolois,  
Après une longue maturation, discussions et réflexions, le conseil municipal de Villeau a fait le choix, à l'unanimité, de fusionner et ensuite de rejoindre la Commune d'Éole en Beauce. Merci de nous accueillir pour créer une commune nouvelle qui « pèsera » un peu plus dans les décisions à venir.  
Certes, cette décision marque une réelle évolution dans la structuration de notre territoire, il ne faut pas se le cacher, mais devant les nombreuses compétences retirées des communes transférées aux communautés de communes et à l'ère du numérique, il était difficile d'envisager le contraire.  
Des permanences auront toujours lieu à la mairie de Villeau et chaque jour il sera possible de s'adresser au secrétariat présent dans une des cinq communes «historiques».  
Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2019, santé, joies familiales, réussite scolaire et professionnelle, sans oublier une belle année pour Éole en Beauce, ses collaborateurs et ses élus.

# Éole en Beauce : la fusion des communes historiques de

Baignolet, Fains la Folie, Germignonville, Viabon et Villeau.

Cela fait maintenant 3 ans que les communes historiques de Baignolet, Fains la Folie, Germignonville et Viabon ont fusionné pour créer la commune nouvelle d'Éole en Beauce.

Depuis le 1er janvier 2019, la commune historique de Villeau les a rejoints. Cette fusion engendre différents changements pour les habitants et pour le fonctionnement de nos communes historiques.

## 2 codes postaux

Le siège social de notre commune d'Éole en Beauce se situe à la mairie de Viabon, avec pour code postal 28150. Par conséquent, pour l'administration, le code postal de l'ensemble d'Éole en Beauce est **28150**.

*Tout Éole en Beauce ? Non ! Car une commune déléguée peuplée d'irréductibles Éolois résiste encore et toujours.*

Germignonville a **28140** pour code postal. Ceci peut poser des soucis lors du renouvellement de pièces d'identité.

## 5 mairies déléguées

Les 5 mairies déléguées permettent de conserver une proximité avec les administrés grâce aux diverses permanences. Il ne faut pas oublier que maintenant tous les habitants d'Éole en Beauce sont des Éolois. Par conséquent, chaque mairie déléguée peut nous renseigner sur des démarches administratives. Actuellement, nous pouvons nous dire : **"Si ma mairie déléguée est aujourd'hui fermée, une autre mairie déléguée est peut-être ouverte."**

## La mutualisation

Tous les employés des communes historiques sont maintenant des employés de la commune d'Éole en Beauce. Ceci permet :

- d'avoir un service administratif pouvant toujours fonctionner grâce à nos 2 secrétaires ;
- **de mutualiser nos moyens techniques ;**
- **de travailler à plusieurs** : il y a des travaux qui sont beaucoup plus facile à réaliser à 2 ;
- **d'échanger** sur des problématiques d'entretien, de fleurissement...

## Des économies d'échelle

Les **contrats d'assurance** sont révisés à la baisse. Même si la licence du **logiciel administratif** est plus élevée que la licence d'une commune déléguée seule, celle-ci reste inférieure au coût total des 5 anciennes licences de nos communes historiques. La création d'une commune nouvelle de plus de 1.000 habitants entraîne une **hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** versée par l'État.

## Composition du Conseil Municipal

**Maire d'Éole en Beauce** : Philippe VOYET

**Maire délégué de Baignolet** : Marc VINCHON

**Maire déléguée de Germignonville** : Michèle LEGRAND

**Maire délégué de Viabon** : Jean-François ROBERT

**Maire délégué de Villeau** : Philippe LIROCHON

**Adjoint** (9) : Julien BIRRE, Patrice BIRRE, Jacques DUCIMETIÈRE, Nadine LE ROUX, François VASSORT, Vincent FAUCHEUX, Jean-Jacques BOURGINE, Jean-Roger RAVEL, Claude THERIN

**Conseillers Municipaux** (38) : Florence BAUMSTUMMLER, Laurent ARRONDEAU; Aurélie GAINÉ, Géraldine GRILLON, Jérôme VINCHON, Maryline GOUJEAON, Sébastien LAMACHE, Marc HENRION, Juan DIAS, Blandine MARCHON, Gérald TRUBERT, Pierre LHOPITEAU, Séverine ROBERT, Florence TICOT, Serge TRUBERT, Emmanuel MARTIN, Bruno WISSOCQ, Christian ARRONDEAU, Benoît LHOSTE, Marc LEMAIRE, Paul GUESNET, Bruno LECUREUR, Muriel PUSTAY, Stéphane CHANCOLLON, Sylvain CHAMPOLIVIER, Caroline CALMONT, Pascal GAUCHERON, Corinne BOUCHET, Jean-Michel BRANTONNE, Lydie AUDOUARD, Béatrice LEFEVRE, Ludovic GUESNET, Michèle COLOMBANI, Franck VANNEAU, Frédéric VERDOT, Mickaël DELVOYE, Stéphane POUPAUX, François ISAMBERT

## Tarifs des salles au 01/01/2019

### Période du 01/05 au 30/09

**Salles polyvalentes** : Baignolet, Fains la Folie, Germignonville, Viabon\* et Villeau

	Éolois	Non Éolois
Réunion / Vin d'honneur	50 €	
1 jour	130 €	260 € / 400 €*
2 jours	200 €	400 € / 600 €*

**Petites salles** : Baignolet et Viabon

	Éolois	Non Éolois
1 jour	50 €	

### Période du 01/10 au 30/04

**Salles polyvalentes** : Baignolet, Fains la Folie, Germignonville, Viabon\* et Villeau

	Éolois	Non Éolois
Réunion / Vin d'honneur	75 €	-
1 jour	160 €	290 € / 430 €*
2 jours	230 €	430 € / 630 €*

**Petites salles** : Baignolet et Viabon

	Éolois	Non Éolois
1 jour	75 €	-

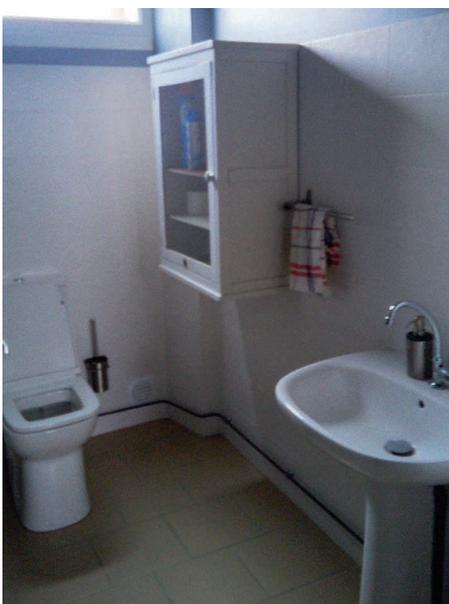
\*tarifs location salle des quartiers de Viabon, non Éolois

### Panneaux "Commune de ÉOLE EN BEAUCE"



Le Conseil Départemental a changé les panneaux d'entrée et de sortie de village de façon à indiquer "Commune de ÉOLE EN BEAUCE".

### Rénovation mairie déléguée de Germignonville



Opérations réalisées par Bruno GORAU avec l'aide de Patrice BIRRE.

**Coût : 3.371 € HT**  
Subvention FDI pour 1.086 €

### Ouvrants mairie de Baignolet



**Coût : 3.136 € HT**  
Subvention CEE perçue

### Ouvrants mairie et salle polyvalente de Germignonville



**Coût : 12.081 € HT**  
Subvention CEE perçue

### Nettoyage de la mare de Germignonville



Opération réalisée par Bruno GORAU, Bruno BIRRE, Patrick LEGRAND, Fabrice et Guy CHESNAIS.

### Accès église Saint-Pierre de Germignonville



Création d'une rampe d'accès et d'un emplacement handicapé pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

**Coût : 8.640 € HT**  
Subvention FDI pour 1.511 €  
+ DETR pour 1.007 €

### Rénovation du réseau d'eau et enfouissement du réseau électrique à Tilleau



### Rénovation grilles mairie de Viabon



## Enduits de 2 façades du cimetière de Fains la Folie



**Coût : 14.033 € HT**  
Subvention FDI : 7.016 €

## Isolation de la salle de réunion de Viabon

**Coût : 3.633 € HT**  
Subvention CEE perçue

## Remplacement des chaudières des 2 logements communaux et de celle de la mairie-salle polyvalente de Fains la Folie

**Coût : 76.360 € HT**  
Subvention CEE perçue

## Réfection pan de couverture du clocher de l'église de Baignolet



**Coût : 18.324 € HT**  
Fond de concours CCCB : 7.010 €

## Éclairage public de Martainville et Tortois



**Coût : 3.136 € HT**  
Subvention CEE perçue

## Rénovation du réseau d'eau à Baignolet et Viabon



**Coût : 667.598 € HT**  
Subvention Agence de l'eau Loire-Bretagne pour 213.842 €  
+ DETR pour 60.000 €  
+ FSIREP pour 40.000 €

## Travaux d'interconnexion réalisés par la C.C.C.B.



La commune déléguée de **Germignonville** a reçu, au cours d'une cérémonie au Conseil Départemental début décembre, le **3ème prix départemental**.

**Félicitations à Bruno GORAU** pour ce beau résultat qui le récompense de ses efforts !

Cela faisait maintenant 3 ans que la commune déléguée de **Fains la Folie** n'avait plus reçu la visite du jury régional. Son classement national "**3 fleurs**" a été confirmé.

**Félicitations à Jean-Luc LHOSTE et Nathalie VAN DER STUYFT** pour cette belle confirmation !



Merci à l'ensemble des employés pour le travail qu'ils réalisent afin de rendre la vie agréable dans nos villages.

Les nombreux hameaux, les importantes surfaces de tontes, le fleurissement réalisé partout sur notre commune sont des contraintes qui rendent leurs tâches difficiles et illustrent leurs investissements.

# Les Comptes administratifs 2017 du Budget principal

## consolidés des anciennes communes d'Éole en Beauce et de Villeau.

Nos 2 communes sont gérées à partir de 2 budgets : le budget principal et le budget de l'eau. Chaque budget est divisé en 2 sous-budgets : celui du fonctionnement et celui d'investissement.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

73 - Impôts & taxes	300 415,24 €
74 - Dotations, subventions et participations	290 036,00 €
75 - Autres produits de gestion (Revenus des immeubles)	56 949,26 €
013 - 70 - 76 - 77 - 040 - Autres chapitres de recettes	50 979,79 €

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - Charges à caractère général	150 535,90 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	228 319,93 €
014 - Atténuation de produits (Attribution Comcom, FPIC, ...)	76 271,24 €
65 - Autres charges de gestion courante (indemnités, service incendie, subv budget eau)	167 354,21 €
66 - Charges financières	31 942,46 €
68 - 042 - Autres chapitres de charges	22 621,77 €

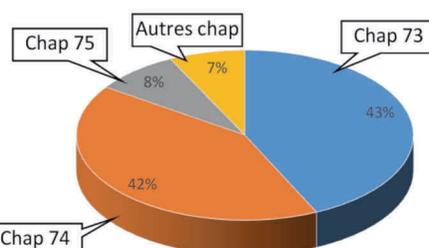
### CHARGES D'INVESTISSEMENT

204 - Subventions d'équipement	93 507,35 €
21 - Immobilisations corporelles (bâtiments, réseaux électriques, voiries, matériels,...)	143 382,81 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	91 373,86 €
20 - 23 - 040 - 041 - Autres charges d'investissement	776,00 €

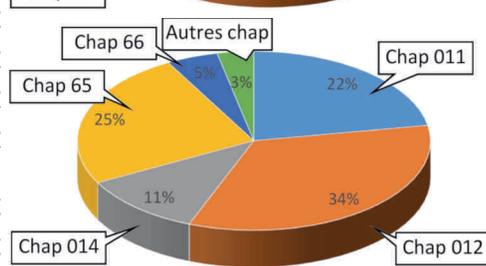
### RECETTES D'INVESTISSEMENT

13 - Subvention d'investissement	16 492,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	73 000,00 €
10 - Dotations fonds divers et réserves	139 427,26 €
040 - Opérations d'ordre de transfert depuis le Budget de Fonctionnement	22 019,77 €
21 - 165 - 021 - Autres recettes d'investissement	625,20 €

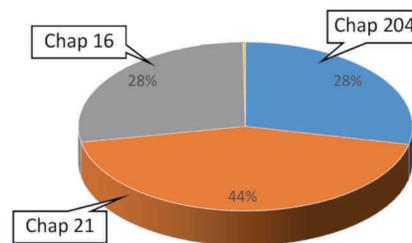
**698 380,29 €**



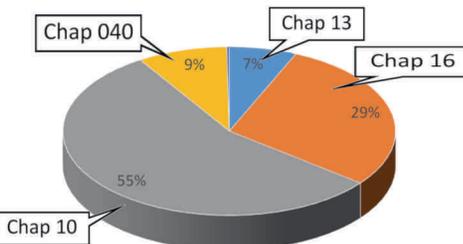
**677 045,51 €**



**329 040,02 €**



**251 564,23 €**



### Quelques explications sur les différents chapitres..

**73** : Taxes locales (foncière et habitation) + taxes sur les pylones  
**74** : Recettes perçues venant de l'État

**75** : Recettes issues des logements communaux et de la location des différentes salles communales

**011** : Électricité, carburant, fournitures d'entretien (matériel, fleurs, bâtiments...), fournitures administratives, primes d'assurances, fêtes et cérémonies, formations

**012** : Salaires + cotisations sociales  
**014** : Attribution de compensation à la CCCB + FPIC (car nous sommes considérés comme une commune riche)

**65** : Indemnités des élus + cotisations, service d'incendie, subvention au budget de l'eau de façon à équilibrer ce budget, subventions aux associations

**66** : Intérêts des emprunts

**204** :

**21** : Investissements réalisés en 2016-2017, payés en 2017

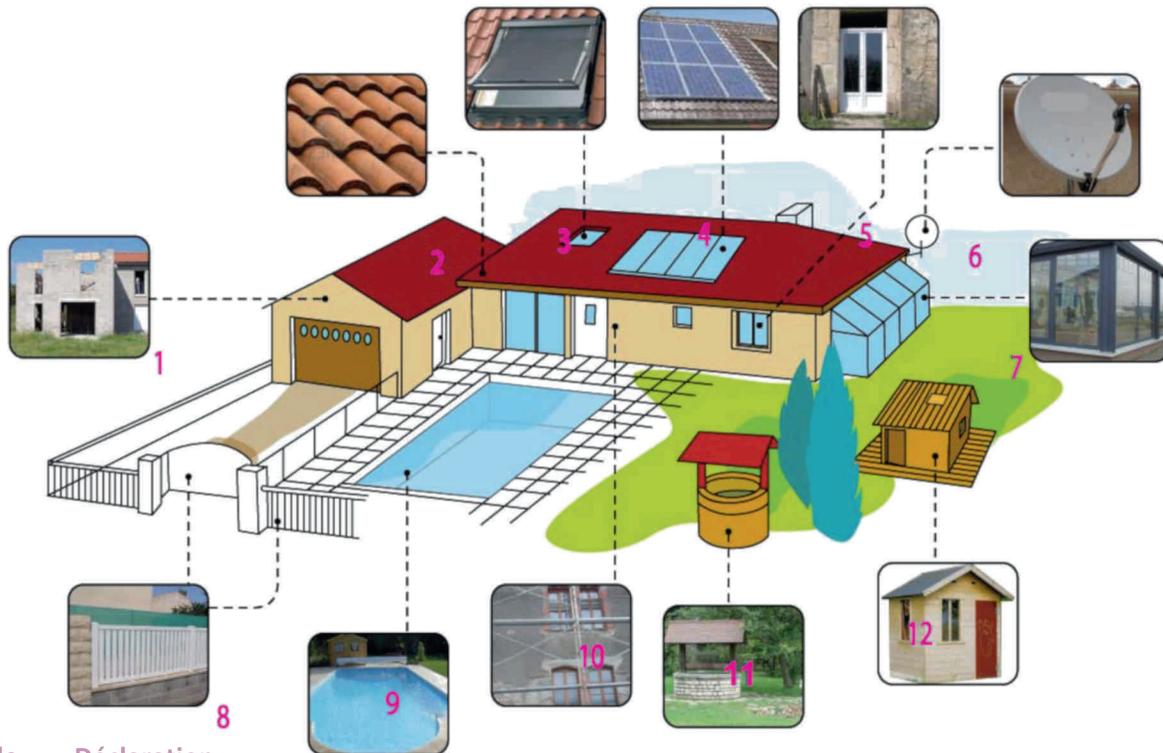
**16** : Emprunts remboursés en capital

**13** : Emprunts réalisés en 2017 pour des investissements réalisés en 2016-2017

**10** : Remboursement de la TVA sur les investissements réalisés en 2016-2017, taxe d'aménagement lors des travaux réalisés par des particuliers, excédent de fonctionnement capitalisé

# Les autorisations à demander

avant de commencer des travaux.



Urbanisme

Permis de Construire

Déclaration Préalable

Permis de Construire	Déclaration Préalable	Description
PC	DP	<b>1. Extension de maison ou construction d'un garage</b> De 5 à 20 m <sup>2</sup> Plus de 20 m <sup>2</sup>
	DP	Transformation d'un garage en habitation
	DP	Division de parcelle (lotissement)
	DP	<b>2. Réfection de toiture</b> Tuiles rouges
	DP	<b>3. Fenêtre de toiture</b> Tuiles conformes
	DP	<b>4. Panneaux solaires</b> Panneaux solaires
	DP	<b>5. Percement ou modification de fenêtre</b> Sur une façade extérieure
	DP	<b>6. Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur</b> Installés d'un façon durable
PC	DP	<b>7. Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse</b> De 5 à 20 m <sup>2</sup> Plus de 20 m <sup>2</sup>
	DP	<b>8. Installation de clôture et de portail</b> Pour les deux
PC	DP	<b>9. Piscine enterrée (plus de 10 m<sup>2</sup>)</b> Sans couverture
	DP	Avec couverture
	DP	Avec couverture modulable de 1,80 m de hauteur ou fixe de 2m
	DP	<b>10. Ravalement de façade</b> Ravallément de façade
	DP	<b>11. Creusement d'un puits</b> Nécessite une déclaration spécifique
PC	DP	<b>12. Pose d'un abri de jardin</b> De 5 à 20 m <sup>2</sup> Plus de 20 m <sup>2</sup>

Bon à savoir...

Une déclaration préalable déposée en mairie ne veut pas dire autorisation...	La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable.	La commune vérifie que les travaux respectent les règles du PLU.	En cas d'opposition de la commune, il faut reprendre la procédure...
--	---	--	--

## Habitat : OPAH

des aides pour améliorer son logement.

Depuis le 1er janvier 2017 et jusqu'en avril 2020, vous pouvez bénéficier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes Cœur de Beauce animée par SOLIHA ! L'association vous accompagne **gratuitement** et **sans engagement**, alors n'attendez plus !



**Le principe ? Accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux et mobiliser des subventions pour faciliter le financement.**

### Comment bénéficier de l'OPAH ?

**Vous êtes :**

**Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur**

**Vous souhaitez :**

- **Réaliser des économies d'énergie**

Améliorer l'isolation de votre logement, réduire vos charges de chauffage, améliorer votre confort thermique, etc.

**Isolation des combles ou des murs :** baisse potentielle de 30% de votre consommation énergétique.

**Chauffage :** réduction d'au moins 25% des consommations habituelles avec une chaudière actuelle.

**Menuiseries :** amélioration du confort dans le logement.

**Ventilation :** renouvellement de l'air, réduction des risques d'humidité et économies d'énergie.

- **Adapter votre logement à la perte d'autonomie**

Transformer votre salle de bain, adapter vos WC, améliorer les cheminements (rampes, suppression de marches, monte-escalier...), installer des volets roulants motorisés, créer une unité de vie en rez-de-chaussée.

- **Entreprendre de gros travaux de réhabilitation**

Réhabiliter un logement entièrement, traiter une situation d'insalubrité.

- **Réhabiliter un logement locatif**

Procéder à une réfection complète ou partielle dans un logement occupé ou vacant.

### Comment bénéficier de l'OPAH ?

#### Propriétaires occupants

Logement privé de plus de 15 ans, occupé à titre de résidence principale, conditions de ressources.

#### Propriétaires bailleurs

Conditions de loyers et de ressources pour les locataires, engagement de 9 ans, intérêts du projet.

- Travaux effectués par un **professionnel** (fourniture et pose comprises) ;
- **Gain énergétique d'au moins 25%** après travaux (35% et étiquette D pour les bailleurs) ;
- Début des travaux **après l'accord des financeurs.**

### Où se renseigner ?

Directement auprès de SOLIHA

**SOLIHA** NORMANDIE SEINE  
Eure / Eure-et-Loir  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Informations, conseils,  
Visites à domicile, préconisations,  
Recherche de financements,  
Dossiers de subvention, suivi personnalisé.

36 avenue M. Maunoury - 28600 LUISANT

02 37 20 08 58

contact28@solihha.fr

### Lors des permanences d'information

**les mois pairs** février, avril, juin, octobre, décembre

- **le 3ème mercredi, à Voves de 10h à 12h** à la maison des Services - 4 rue Texier Gallas Les Villages Vovéens
- **le 1er mercredi, à Orgères de 10h à 12h** à la maison des Services - 2 rue de l'Arsenal

**les mois impairs** janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

- **le 3ème mercredi, à Janville de 10h à 12h** à la Communauté de Communes, ZA de l'Ermitage

#### Prochaine permanence Janville

- **Mercredi 16 janvier 2019**

#### Prochaine permanence à Orgères

- **Mercredi 6 février 2019**

#### Prochaine permanence à Voves

- **Mercredi 20 février 2019**



### Où à l'occasion de rendez-vous spécifiques

- **Des réunions publiques sont prévues régulièrement**

# EXEMPLES DE PROJETS FINANÇÉS

## Projet lié aux économies d'énergie



- remplacement d'une vieille chaudière par une chaudière performante
- isolation du plancher des combles
- installation d'une VMC

**Coût des travaux : 11.500 € TTC (10.454 € HT)**

### Financement \*

- **Agence Nationale de l'Habitat 50%**  
dans la limite de 20.000 € HT de travaux subventionnables
- **État "Habiter Mieux" 10 %**  
Aide plafonnée à 2.000 € selon les ressources
- **Communauté de Communes : 10 %**  
Aide plafonnée à 2.000 € selon les ressources

**TOTAL SUBVENTIONS : 7.317 € \***

**Soit 64 % du coût total des travaux**  
+ crédit d'impôt

\* aide calculée pour un ménage aux ressources "très modestes"  
aide ramenée à 5.227 € (45%) pour un foyer aux ressources "modestes"

## Projet lié à l'adaptation du logement



- remplacement d'une vieille chaudière par une chaudière performante
- isolation du plancher des combles
- installation d'une VMC

**Coût des travaux : 5.000 € TTC (4.545 € HT)**

### Financement \*

- **Agence Nationale de l'Habitat 50%**  
dans la limite de 20.000 € HT de travaux subventionnables
- **Communauté de Communes : 10 %**
- **APA (Allocation Personnalisées à l'Autonomie)**
- Selon les cas peuvent s'ajouter des aides des caisses de retraite

**TOTAL SUBVENTIONS : 3.228 € \***

**Soit 65 % du coût total des travaux**  
+ crédit d'impôt

\* aides variables selon les ressources et la caisse de retraite du demandeur

Informations pratiques



**L&D BATI-TRADI**  
SARL AU CAPITAL DE 8000€

MAÇONNERIE - COUVERTURE - TERRASSEMENT  
AMÉNAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR - ASSAINISSEMENT

**Tél. : 02 37 99 40 03**

12, rue saint-Pierre 28140 EOLE EN BEAUCE  
ldbatitradi@gmail.com

**— Entreprise Minier —**

Plomberie - Chauffage - Dépannage  
Placo - Isolation - Carrelage

28150 Viabon

**06.64.18.65.06**

**ENTREPRISE DENIZET RODOLPHE**



MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
CARRELAGE - COUVERTURE



6, rue de la Croix Sicot  
28150 VIABON  
Tél. : 02 37 99 18 59 - Fax : 02 37 99 11 33  
E-mail : rodolphe.denizet@wanadoo.fr  
www.maconnerie-denizet-rodolphe.fr

MAÇONNERIE COUVERTURE RÉNOVATION TERRASSEMENT

S.A.R.L. **TRUBERT.G**

02 37 99 02 16 - g.trubert@orange.fr



www.trubert-g.com  
3, rue des neuf setiers  
28150 Fains-la-Folie



15 ans déjà !

## Le Centre d'Intervention de Viabon fête son anniversaire.

Le 9 décembre 2018, nous avons fêté notre patronne, Sainte Barbe.

Ce fût une journée bien particulière pour nous. Nous avons célébré nos 15 ans d'existence. C'est à la fois peu et beaucoup. Peu, parce que 15 ans, c'est encore l'adolescence. Mais c'est beaucoup, car c'était un pari sur l'avenir auquel peu croyait.

En effet réunir les trois petits Centres de Première Intervention qu'étaient Germignonville, Fains-la-Folie et Viabon avant la départementalisation pour en faire un Centre d'Intervention dépendant directement du Service Départemental d'Incendie et Secours, il fallait oser ! Osez Agir !



Mais **OSEZ AGIR !** C'est aussi le slogan qui nous anime pour recruter des volontaires et pérenniser notre dispositif de prompt secours à nos voisins, nos amis, nos proches.

À ce titre, si vous avez entre 17 et 55 ans, **n'hésitez pas à venir nous rejoindre !** Pour cela, vous devez :

- être en bonne condition physique (pas besoin d'être un sportif de haut niveau !)
- être à jour de vos vaccinations (DT Polio, Hépatite B)
- jouir de vos droits civiques.

Un doute, une interrogation ? A votre tour : Osez agir !

Appelez le **02 37 91 88 89**, ou écrivez à : [mission-volontariat@sdis28.fr](mailto:mission-volontariat@sdis28.fr) où vous obtiendrez toutes les explications dont vous avez besoin.

Un autre symbole fort : C'est la **médaille des 15 ans** que l'UDSPEL (Union Des Sapeurs Pompiers d'Eure & Loir) décerne aux pompiers qui ont effectué 15 années de bons services dans le même département. Et c'est cette médaille qui fut remise à l'un des nôtres qui s'était justement engagé l'année de notre création.

**15**, c'est le nombre de nos anciens avec qui nous avons créé ce centre et qui ont depuis, fait valoir leurs droits à la retraite. Une bonne partie d'entre eux étaient présents en ce jour commémoratif. Ils se sont vus remettre l'insigne d'ancien Sapeur Pompier. Leur engagement devait être salué !

Et 15 enfin, c'est l'effectif que j'aimerais laisser quand moi aussi je partirai. Voilà un des derniers défis que je me lance.

Ce n'est pas gagné, mais je ne désespère pas. Cette année, notre compagnie est passée de cinq à six pompiers. Pour 2019, deux candidats ont fait une demande d'engagement... et j'ai bon espoir qu'une troisième personne fasse la démarche de venir nous rejoindre. Ainsi donc, si cette tendance se confirme, c'est possible.





Deux d'entre nous ont suivi avec succès une formation aux secours routiers de 40 heures. Notre adjoint au chef de centre a quant à lui, suivi une formation de responsable hygiène et sécurité. Notre benjamin a eu le mérite d'être nommé au grade de 1<sup>ère</sup> classe. Et enfin notre séniore a été nommée au grade d'infirmière principale.



Voilà une année bien remplie. Cela représente quelques heures passées hors de nos foyers, alors n'oublions pas les « pompiers sans casque » : nos épouses, maris, compagnes et compagnons, familles pour leur acceptation et résilience. On sait que ce n'est pas toujours facile et nous les remercions du fond du cœur. Pour conclure, au nom de toute la compagnie, je vous adresse **tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2019**. Qu'elle voit s'accomplir vos souhaits les plus chers.

**Daniel MARTIN - Chef du centre d'intervention de Viabon**

### Liste des gagnants des calendriers 2018

Fains la Folie	Germignoville	Viabon
411 - Macédo	32 - Lecomte	185 - Durand
276 - Martin	60 - Pineau	155 - Jolly
341 - Georges	20 - Ravera	112 - Bonici
272 - Bourgeon	30 - Toulain	123 - Rosco

## Janvier

### Tournoi de Chaloupée

Les Familles Rurales de Germignonville ont organisé leur traditionnel concours de chaloupée.



## Chasse à l'oeuf

Les Familles Rurales de Fains la Folie et Viabon ont toutes les deux proposé la chasse à l'oeuf pour le plus grand plaisir des enfants. Les Familles Rurales de Viabon ont également proposé un atelier créatif pour que chaque enfant confectionne son panier.



## Mars

### Passage du Paris-Nice

Nous avons eu le plaisir que cette belle épreuve sportive passe par Fains la Folie, Auffains et Baignolet.



## Avril

### Vide grenier à Baignolet

La convivialité fut au rendez-vous du vide grenier du Comité des fêtes de Baignolet.



## Mai

### Commémoration du 8 mai



## Juin

### Vide-grenier de Fains la Folie

Le traditionnel vide grenier des **Familles Rurales de Fains la Folie** s'est bien déroulé. Les conditions climatiques ont permis de passer une belle journée. Une exposition de voitures anciennes a agrémenté l'après-midi.



### Fête des voisins



La Fête des voisins a eu lieu à plusieurs endroits dans notre commune. Ce moment de partage et de convivialité est très apprécié.

## Saint Jean de Villeau

Comme chaque année, la **commune de Villeau** a organisé une soirée à l'occasion de la Saint Jean.



## Juillet

### Festivités du 14 juillet

Repas dansant avec l'Orchestre Mélody, retraite aux flambeaux et feu d'artifice étaient au menu du vendredi 13 juillet à la salle des Quartiers de Viabon.

Le samedi 14 juillet, chaque commune déléguée organisait ses jeux conviviaux.



## "On est les champions !!!"

Des Éolois ont fêté le titre de champion du monde de football de l'équipe de France.



## Août

### La Capitainerie de Bonneval

Les Familles Rurales de Fains la Folie ont proposé une sortie familiale à la découverte de Bonneval.



## Octobre

### Halloween



Fin octobre, de petits "monstres" se sont balladés dans les rues d'Auffains, Fains la Folie, La Folie Herbault et Viabon. **Les Familles Rurales de Fains la Folie et Viabon** ont toutes les 2 oeuvré pour le bon déroulement.



## Novembre

### Commémoration du 11 novembre



### Soirée Beaujolais

Le **Germi Poker Club** a organisé la soirée du Beaujolais Nouveau autour de joues de boeuf.



### Germi Poker Tour

La 7ème édition du tournoi du **Germi Poker Club** s'est bien déroulé. Exceptionnellement, celui-ci était dédié à Cricri qui nous a quitté cet été. Des joueurs de nombreuses régions se sont affrontés toute la journée.



## Décembre

### Arbre de Noël

Les Familles Rurales de Fains la Folie ont eu la chance de recevoir la visite du Père Noël à la salle polyvalente de Fains la Folie.



### Spectacle de Noël

Les Familles Rurales de Fains la Folie, **Germignonville** et **Viabon** se sont regroupées pour proposer le spectacle "Harpe & Compagnie". Des enfants sont devenus des musiciens pour agrémenter l'histoire.



### Ste Barbe du C.I. de Viabon



## À méditer

Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères : les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation" ou "invitation".

On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget. L'ennemi héréditaire du bénévole est le "Yaqua" (nom populaire) dont les origines n'ont pu à ce jour, être déterminées ; le "Yaqua" est aussi un mammifère bipède, mais qui se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots "YA" "QU'A", ce qui explique son nom. Le YAQUA, bien abrité

## Le bénévole : espèce en voie de disparition

dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera un erreur, un oubli, pour BONDIR et LANCER SON VENIN qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui une très grave maladie, LE DÉCOURAGEMENT.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "YAQUA" avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui, ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait les traquer sans contrainte.

## Liste des associations éoloises



### Les Familles Rurales de Fains la Folie

Diverses manifestations sont proposées à tous les enfants d'Éole en Beauce au cours de l'année. Tous les lundis de 18h00 à 19h00 : gymnastique pour adulte.

**Présidente : Vanessa Voyet - 02.37.99.22.54**



### Les Familles Rurales de Germignoville

Diverses manifestations et un atelier manuel mensuel sont organisés pour occuper petits et grands.

**Présidente : Bernadette Birre - 02.37.99.44.10**



### Les Familles Rurales de Viabon

Tous les lundis de 20h00 à 21h00 : gymnastique pour adulte  
Bibliothèque sur rdv par Monique Nebesny à la mairie -

**02.37.99.28.16**  
**Président : Roland Rouffaneau - 02.37.99.21.20**

### Le Comité des fêtes de Baignolet

Tout habitant de Baignolet peut venir au Comité des fêtes et il n'y a pas de cotisation.

Son but est d'animer Baignolet.

**Présidente : Virginie Bretheau - 02.37.99.17.87**



### Le Germe Poker Club

Les membres se retrouvent le dernier samedi de chaque mois à partir de 20h30.

**Patrick Legrand - 06.10.91.62.09**  
**ou plegrand.cts@orange.fr**

### ISABELLE COIFFURE À DOMICILE

A Baignolet

ISABELLE

Pour un R.D.V. téléphoner de 9h à 18h

Coiffeuse mixte

06.11.53.08.09



Concept-H 06 61 43 06 26

www.concept-h.fr

De la conduite de chantier ... à la décoration by Véronique HURLOT

## Assistantes maternelles

### Élodie Barthelemot

3 rue St Jacques  
La Folie-Herbault  
02.34.42.67.10

### Karin Lochet

9 rue du franc rosier  
Baignolet  
02.37.99.79.46

### Aurélien Van der Stuyft

20 rue du Château d'eau  
Fains la Folie  
06.14.78.58.37

### Dorothée Chancollon

1 rue du Château d'eau  
Fains la Folie  
02.37.99.08.94

### Nicole Martin

4 lieu-dit Ohé  
Viabon  
02.37.99.00.45

### Mélanie Fouchereau

18 rue du Château d'eau  
Fains la Folie  
02.37.23.95.09

### Nathalie Perthuis

5 lieu-dit  
Les Petites Bordes - Viabon  
02.37.99.88.02

### Maryline Goujeon

5 rue de la baronnerie  
Villeau  
02.37.99.20.11

### Delphine Toulain-Branger

10 lieu-dit Saint-Léonard  
Germignonville  
02.37.99.40.90  
06.82.21.18.74

## Aide à domicile - Aide à la personne

### ADMR Voves

Maison des Services  
4 rue Texier Gallas  
28150 Voves  
02.37.99.13.57 /  
06.46.41.76.32

### ADMR Orgères en Beauce

Maison des Services  
66 route Nationale  
28140 Orgères en Beauce  
02.37.99.89.54

### Mme Pascale Lemaire

06.01.73.57.12

### PRISCICLEAN

Germignonville  
28140 Éole en Beauce  
06.12.91.03.80  
prisciclean@gmail.com



## La collecte du verre

Cette collecte est organisée en apport volontaire dans les containers déposés.

- **Auffains**  
rue Saint Michel, face Réception 28
- **Baignolet**  
rue des francs rosiers
- **Bessay**  
place des bancs de pierre
- **Fains-la-Folie**  
rue des Neuf Setiers
- **La Folie-Herbault**  
sur la place
- **Germignonville**  
rue de la mairie
- **Saint Léonard**  
sur la place
- **Toulifault**  
entrée du village
- **Viabon**  
rue Saint Esprit – Place de la Poste
- **Villeau**  
place Saint Jean

## Campagne de vidanges des fosses septiques groupées

Le **SPANC de la Communauté de Communes Cœur de Beauce** propose aux usagers du service un prestataire pour effectuer l'entretien des installations d'assainissement non collectif.

Renseignements au **02.37.90.15.41** ou  
[www.coeurdebeauce.fr/assainissement-spanc](http://www.coeurdebeauce.fr/assainissement-spanc)

## Les déchèteries

Sur le territoire du SICTOM de la Région d'AUNEAU, les habitants ont accès à 5 déchèteries :

- **ANGERVILLE**
- **JANVILLE**
- **OUARVILLE**
- **ROINVILLE SOUS AUNEAU**
- **LES VILLAGES VOVÉENS (VOVES)**

Vous avez également accès aux autres déchèteries gérées par le SITREVA.

*Ce qui change en 2019...*

À partir du 1er janvier 2019, le forfait de la partie incitative de la TEOMI baisse à 20 levées au lieu de 23.

Renseignements : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)



## Le château de Cambrai

Le château de Cambrai est **situé sur la commune historique de Germignonville**. Il appartenait autrefois à la paroisse de Germignonville, connue en 840 sous le nom de GERMINIONIS-VILLA. Le lieu-dit CAMBRAY, COMBARIUS sous les Romains, devait être un camp. COMBRÉE veut dire aussi "lieux broussilleux", or Cambrai est situé le long de la Conie, bordée de rosiers.



1

**François Lambert, 2ème du nom (1524-1589)**, écuyer et conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes, acquit la ferme des Bordes à Ohé, puis acheta le 28 mars 1575 la terre de Cambrai au noble d'Oinville, Seigneur du Puiset. Ce dernier avait emprunté de grosses sommes d'argent qu'il ne put rembourser. Ses biens furent saisis en 1570 et vendu aux enchères en 1575.



2



3

C'est **Charles Lambert, 2ème du nom (1602-1663)**, conseiller du roi et grand maître des eaux et forêts du duché d'Orléans qui fit construire **le pavillon central entre 1655 et 1663**, sous Louis XIV. Le pavillon est en pierres et en pierres de taille pour les piliers d'angle. Les deux ailes, situées de chaque côté, ont été bâties peu après. On y retrouve les mêmes techniques de construction, le même habillage.

**Jacques Lambert, 2ème du nom (1665-1730)**, construisit **les 2 ailes de la façade arrière** fin XVIIe, début XVIIIe.

À droite, la **construction de la chapelle débuta en 1805**. **Charles Eugène Lambert de Cambrai (1793-1828)** en fut l'investigateur. Celle-ci est consacrée à Saint Charles de Borromée.

C'est **avant 1858 que les 2 tours octogonales** ont été ajoutées par **Charles Anatole Lambert de Cambrai (1818-1899)**. Le belvédère sur la partie centrale du château l'a été vers 1870.

1. Blason de la famille Lambert de Cambrai

2. Blason se situant sur la façade du château (côté jardin)

3. Orangerie servant de salle de réception



### ... une demeure historique

**Les caves** sont les constructions les plus anciennes de l'ensemble de Cambray. Elles comprennent 2 salles : la première qui date du **XIIIe/XIVe siècle**, a une voûte en berceau. La deuxième salle date de la même époque ou bien même lui serait antérieur. Quant aux communs à droite, c'est **Charles de Cambray (1873-1957)**, le grand-père de Henri Lambert de Cambray qui les a construits en 1901. À l'Est du château se trouve des **bâtiments agricoles datant du XVe/XVIe siècle**. Au centre se situe l'orangerie dont la façade a été modifiée en 1898. Devant s'étendait un potager aménagé à la française.



4

#### Un lieu de réception

- Visites possibles tous les jeudis et dimanches après-midi des mois d'avril à septembre. Possibilité pour les groupes de Pâques à la Toussaint sur réservation, sauf le samedi.
- Séminaires, conférences, réunions d'entreprise
- 3 gîtes indépendants toute l'année

3 lieu dit Cambray  
28140 Éole en Beauce  
02.37.99.46.58  
06.18.40.03.09  
orangerie.decambay@gmail.com  
www.orangerie-de-cambay.fr

**M. et Mme Henri Lambert de Cambray** sont les actuels occupants de ce beau château. Merci à eux pour leur accueil et leurs explications.



5

4. Les voutes de la 2ème cave

5. Le château, vue côté jardin

# État civil des communes d'ÉOLE EN BEAUCE et VILLEAU

## Les naissances

<b>Baignolet</b>	
LE DUC Margaux	14/08
BOYER TIRLET Keyssie	25/12
<b>Fains la Folie</b>	
MACEDO Louise	30/01
TOUTAY VELARD Eline	15/03
LEYMONIE Léandry	25/09
BRAVIN GAMEIRO da MOTA MONGO Luis	24/12
<b>Germignonville</b>	
SIVY Jeanne	29/12
TOULAIN BRANGER Maélya	05/01
CALIE Tom	01/09
<b>Viabon</b>	
CHARLOTTE Kayna	19/04
HELLE Nolan	24/05
PAPIAU Baptiste	25/05

## Les mariages

<b>Fains la Folie</b>	
GAMEIRO da MOTA LONGO Lionel & BRAVIN Fallone	22/09
DECOURTY Julien & DHÉE Aurélie	06/10
<b>Viabon</b>	
CRESPEAU Jonathan & PUPIN Carine	28/04
<b>Les décès</b>	
<b>Baignolet</b>	
LE GAC Laurent	06/02
LANDEAU Gilbert	13/08
LEFIÈVRE Denis	07/12

## Fains la Folie

GORGET Yvonne	20/02
ép. VAN DER STUYFT	
VAN DER STUYFT Albert	19/07
SCHREIBER Yves	18/09
VANNEAU Roger	21/12

## Germignonville

LEHOUX Roger	04/06
--------------	-------

## Viabon

POTIER François	23/02
COURTE René	09/06
VUILLEMARD Christiane	10/07

## Villeau

DOURLENS Yzalina	12/06
VOISIN Cécile, ép. HARDY	21/08



**ALALUCARNE**

Achat - Vente - Estimation - Immobilier

**Géraldine GRILLON**  
Agent commercial en immobilier  
Siret:52827841900023

06.09.23.02.55    geraldinegrillon@alalucarne.com  
09.70.24.12.12    www.alalucarne.com



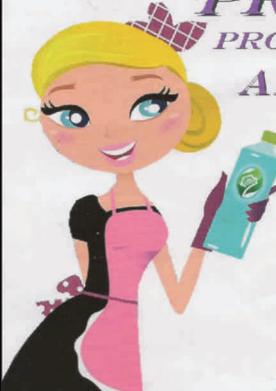
**Intermarché SUPER VOVES**

lundi au samedi de 9h à 19h30  
dimanche de 9h à 12h30

les Mousquetaires

Photomaton    Photocopies    Bouteilles de Gaz    Piste poids lourd    Station 24/24    Laverie libre-service    Lavage auto    Location véhicules    Drive

Zone du moulin de Geargeot 28150 VOVES  
Tél. 02 37 18 25 50



**PRISCICLEAN**  
PRODUITS ÉCOLOGIQUES  
AIDE MÉNAGÈRE  
À DOMICILE  
06.12.91.03.80

**CLEAN!**

prisciclean@gmail.com



**DURO - FRANCE**

28, rue de la Conie  
28150 VIABON - FRANCE

Tél. : +33 (0)2 37 99 96 80  
Fax : +33 (0)2 37 99 10 81  
nicolas.amette@duro-france.com

www.duro-france.com



**ORDINA DOCTEUR**

**DEPANNAGE INFORMATIQUE**

Maintenance, Installation  
Récupération et Migration des Données  
Paramétrage Internet  
Formation, Conseil

**Frédéric VERDOT**    www.ORDINA-DOCTEUR.FR  
**06.30.32.51.94**

\* TARIF : 35 € TTC pour 1H d'intervention, à domicile ou en atelier, Frais de déplacement INCLUS.

**GARAGE DES GARENNES**

**DECOURTY Julien**  
Mécanicien automobile

8 rue des garennes  
AUFFAINS  
28150 Fains la folie

02.34.42.65.03  
06.25.31.23.02  
garagedesgarennes@sfr.fr



## Quelques règles de bon voisinage

Bruit de tondeuse, aboiements d'animaux, brûlage de déchets, .... Les sources de conflits entre voisins sont nombreuses. La vie en société, dans les espaces publics et privés, suppose le respect de quelques règles de savoir vivre, dont beaucoup sont dictées par le bon sens.

Le non-respect de ces règles élémentaires de vie, qu'il s'agisse d'hygiène, de propreté, de travaux, de bruit ou encore de pollution canine, génère des troubles et représente une gêne pour nos concitoyens et un surcoût pour la collectivité.

### Le bruit

Véritable problème de société et de santé publique, le bruit est une pollution sonore, une nuisance dont la répétition, l'intensité et la durée peuvent porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme.

En règle générale, **entre 22h et 6h, il est interdit de gêner des voisins** par des bruits intempestifs dus à l'utilisation d'appareils tels que télévision, radio, chaîne HIFI... L'arrêté préfectoral du 19/07/1996, article 3, précise les règles à suivre concernant le bruit. Les bruits provenant des activités de travaux de jardinage ou bricolage réalisés par des particuliers, à l'aide de véhicules, outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués en respectant certains horaires :

#### Jours ouvrables :

**de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

#### Samedis :

**de 9h à 12h et de 15h à 19h**

#### Dimanches et jours fériés :

**de 10h à 12h.**

### Élagage des arbres

Les propriétaires ou locataires doivent élaguer les arbres, haies et arbustes situés sur les propriétés en bordure de la voie publique ou des propriétés voisines, pour qu'ils n'empiètent pas sur celles-ci.

### Balayage des trottoirs

En cas de neige ou de formation de verglas, les propriétaires ou les locataires ont l'obligation de dégager (ou sabler) les pas de portes et le trottoir devant leur maison jusqu'au caniveau.

En cas d'accident, leur responsabilité est engagée. Cette obligation légale est dans l'intérêt et pour la sécurité de tous.

L'entraide entre voisins est parfois judicieuse.

### Brûlage de végétaux

Par arrêté préfectoral, le brûlage des végétaux est interdit dans le bourg. Les végétaux peuvent être déposés à la déchetterie ou compostés au jardin.

### Stationnement des véhicules

L'arrêt ou le stationnement des véhicules **ne doit pas gêner la circulation.**

Le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs. Il est toléré en laissant un passage de 1 mètre de large à partir du mur. Un véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours consécutifs à la même place, sur la voie publique ou sur les trottoirs, sous peine d'être mis en fourrière.

### Nos amis, les bêtes

Les propriétaires de chien doivent prendre toutes les dispositions pour les **maintenir en laisse et ramasser les déjections canines sur la voie publique** et ses dépendances.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations et du voisinage. Concernant le cas particulier des chiens, il peut être recouru à l'utilisation d'un dispositif dissuadant l'animal de faire du bruit de manière répétée et intempestive (ex : colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé de l'animal.

Une **déclaration en mairie est obligatoire pour les chiens dangereux.** La loi du 6 janvier 1999 définit les chiens susceptibles d'être dangereux.

### Quelques conseils à retenir ...

#### n°1 : Convivialité

De bons rapports de voisinage, c'est l'affaire de tous.

#### n°2 : Communication

Un bruit annoncé est à moitié pardonné.

#### n°3 : Conciliation

Avant toute démarche juridique, n'hésitez pas à aller informer "le bruiteur" de la gêne qu'il peut occasionner.

# ÉOLE EN BEAUCE

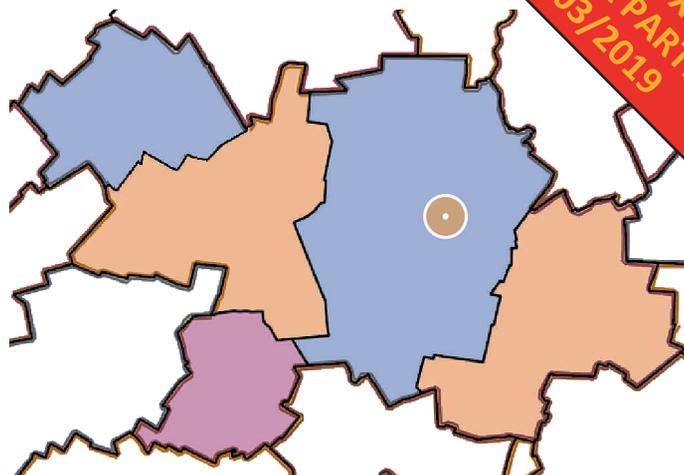
[www.eoleenbeauce.fr](http://www.eoleenbeauce.fr)

NOUVEAUX  
HORAIRES À PARTIR  
DU 04/03/2019

## Mairie d'Éole en Beauce – Viabon

2 rue de la Mairie  
Viabon  
28150 Éole en Beauce  
02.37.99.03.16  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

**Mardi** de 8h30 à 12h30  
**Samedi** de 10h à 12h



## Mairie annexe de Baignolet

11 rue de la Mairie  
Baignolet  
28150 Éole en Beauce  
02.37.99.76.93  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

**Vendredi** de 13h30 à 17h30

## Mairie annexe de Fains-la-Folie

6 rue du Moulin  
Fains la Folie  
28150 Éole en Beauce  
02.37.99.02.13  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

**Jeudi** de 13h30 à 18h

## Mairie annexe de Germignonville

9 rue de la Mairie  
Germignonville  
28140 Éole en Beauce  
02.37.99.42.75  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

**Lundi** de 13h30 à 18h

## Mairie annexe de Villeau

3 bis rue de la Grande Barre  
Villeau  
28150 Éole en Beauce  
02.37.99.06.62  
[mairieeoleenbeauce@orange.fr](mailto:mairieeoleenbeauce@orange.fr)

**Lundi** de 10h à 12h  
**Mercredi** de 8h30 à 12h30



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE BEAUCE

[www.coeurdebeauce.fr](http://www.coeurdebeauce.fr)

## Pôle de proximité Voves

Maison de Services au Public  
4 rue Texier Gallas - Voves  
28150 Les Villages Vovéens

**Ma** : 8h30-12h30 / 13h-17h30  
**Me** : 8h30-12h30  
**J** : 8h30-12h30 / 13h-17h30  
**V** : 8h30-11h30

ZA de l'Ermitage  
1 rue du Docteur Casimir Lebel  
28310 JANVILLE  
02.37.90.15.41

[contact@coeurdebeauce.fr](mailto:contact@coeurdebeauce.fr)

**L** : 9h-12h / 13h30-18h  
**Ma** : 9h-12h / 14h-18h  
**Me** : 8h30-12h30 / 14h-18h  
**J** : 9h-12h / 13h30-18h  
**V** : 9h-12h / 13h30-17h

## Pôle de proximité Orgères en Beauce

Maison de Services au Public  
2 rue de l'Arsenal  
28140 Orgères en Beauce

**L** : 13h30-17h  
**Ma** : 9h-12h / 14h-17h  
**Me** : 9h-12h  
**J** : 9h-12h / 14h-17h  
**V** : 9h-12h / 14h-17h  
**S** : 9h-12h

# NUMÉROS UTILES

Pompiers depuis un fixe	18	Centre antipoison (Tours)	02.47.64.64.64
Pompiers depuis un mobile	112	Centre antipoison (Angers)	02.41.48.21.21
SAMU	15	Centre antipoison (Paris)	01.40.05.48.48
Gendarmerie	17		